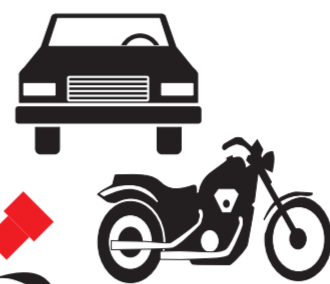


# Règles à respecter pour passer une bonne soirée

Pour la protection des noctambules, par ordre de police et selon les usages du club, les règles suivantes sont strictement appliquées



**Taux d'alcoolémie 0.5‰**

**Sortie définitive**

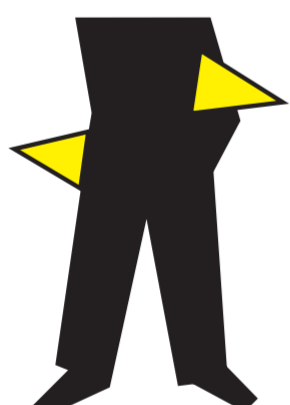
Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas!

Pour une entrée payée, une seule sortie



**Age d'entrée**

Pièce d'identité obligatoire. La direction se réserve le droit d'admission



**Fouilles**

La direction se réserve le droit de contrôler la clientèle



**Drogues**

Interdiction complète. En cas d'infraction, dénonciation à la police



**Boissons**

Interdiction d'apporter des boissons et d'en consommer à l'extérieur de l'établissement



**Armes**

Interdiction complète de toutes les armes et objets dangereux (art. 28b LArm) qui seront saisis et remis à la police, pour destruction, sans restitution possible



**Violences verbales et physiques**

Dénonciation à la police des personnes exclues et signalisation aux autres clubs



**Respect!**

Merci de quitter les lieux dans le calme et de respecter la tranquillité du voisinage



Nous vous souhaitons une bonne soirée!



Ville de Lausanne